

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

19 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° I-824

présenté par

Mme Sas

à l'amendement n° 823 du Gouvernement

-----

**ARTICLE 23**

Au tableau du I, aux neuvième et dixième lignes, substituer au montant :

« 15 854 246 »

le montant :

« 15 688 246 ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.